



1^{er}, place des martyrs de la
Résistance et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19



CRPC – PIEDS AGILES
48 allée des Coteaux – Bât B3
93340 Le Raincy
06.14.17.03.19
denis.coteaux@gmail.com

Assurance RCP : WTW France - Département Sport Immeuble
Quai 33,33/34 quai De Dion-Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
ffrandonnee@grassavoye.com
Tél 010972720119 - Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière : GROUPAMA
Assurances Crédits et Cautions. tel : 01 49 31 31 31
132 rue des 3 Fontanot - 92000 Nanterre - Contrat n° 4000716162 / 0

NOTICE D'INFORMATION

Séjour Rando traditionnelle autour de Blois **Du Vendredi 26 au Lundi 29 Avril 2024**

Ce premier séjour de l'année 2024 nous emmènera autour de Blois, dans la prestigieuse vallée de la Loire (classée au patrimoine mondial de l'Unesco), et dans celle du Beuvron.

Nous alternerons, comme d'habitude, randonnées et visites.

Ce séjour est ouvert aux *adhérents* « rando traditionnelle »

Les participants devront être à jour de leur cotisation au club, et être titulaires de la licence FFRandonnée pour la Saison 2023-2024, avec assurance IRA.

Déplacements : covoiturage à partir de Clichy-sous-Bois (minibus).

Les éléments du covoiturage seront communiqués aux participants quelques jours avant le départ par Jean-François Beyrand.

Nombre de participants : gîte réservé pour 9 personnes.

■ PROGRAMME :

Vendredi 26 avril : Le Rendez-vous sera à 7h, parking du stade Henri Barbusse, pour un départ à **7h15**.

Trajet : 210 km : petit-déjeuner sur une aire de l'autoroute A10 (possibilité d'acheter le pique-nique du midi).

Rando autour de Candé sur Beuvron (bords de Loire) : 12 kms.

Samedi 27 : rando à Molineuf (vallée de la Cisse, ouest Blois) : 10 kms, puis circuit dans Blois (2.5 kms), puis visite du château de Blois.

Dimanche 28 : rando autour de Fontaines en Sologne (SE Blois) : 10 kms, puis visite du domaine de Cheverny (le château qui a inspiré Hergé pour le château de Moulinsart, celui du capitaine Haddock), avec tour en voitures électriques et tour en bateau dans le domaine (sous réserve).

Lundi 29 : Rando le long de la Loire, autour de St-Denis sur Loire (10.5 kms NE de Blois).

Après le pot de l'amitié, retour à Clichy, en début de soirée.

NB : l'ordonnancement des randonnées pourra(it) être modifié en raison de certains paramètres (notamment les conditions météorologiques).

■ HEBERGEMENT – RESTAURATION

Auberge de Jeunesse-CRJS (Centre Régional Jeunesse & Sports) de Blois (au sud-ouest du centre ville)

Chambres de 3 lits (pas de chambre seul(e) ; draps + taie d'oreiller + couverture(s) fournis.

La répartition dans les chambres se fera en concertation avec l'hébergeur : merci de respecter cette règle.

N'emporter que vos affaires de toilette (y compris gant et serviette).

Le Gîte est réservé en pension complète avec les pique-niques.

Prévoir seulement le repas du Vendredi 26, à tirer du sac (achat possible sur l'aire d'autoroute).

■ COUT DU SEJOUR

La participation des adhérent(e)s est fixée à **180.00 €** par personne

(le prix de revient prévisionnel est d'environ 290.00 € par personne, le budget global est d'environ 2600 €).

La subvention du club prévue pour ce séjour est d'environ 110.00 € par personne (1.000 € en tout).

Ce prix comprend :

- Le transport en covoiturage durant le séjour, les péages autoroutiers
- Le petit-déjeuner sur l'autoroute A 10 (l'Aquitaine) à l'aller
- Les 3 nuitées à l'AJ-CRJS de Blois, en pension complète, les boissons et les apéritifs
- Les taxes de séjour
- La rétribution CDRP / FFRandonnée dans le cadre de l'Immatriculation Tourisme
- Les visites (châteaux de Blois et de Cheverny)
- Les pots durant le séjour

↪ **Il reste donc à la charge des participant(e)s :**

- le pique-nique du Vendredi midi, à tirer du sac (possibilité d'achats de sandwiches / salades sur la A10).
- Les assurances facultatives (annulation / interruption / bagages)
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris » (souvenirs, dépenses personnelles diverses ...)

■ INSCRIPTION – PAIEMENT :

Un règlement de **54.00 €** est à effectuer dès la pré-inscription (30% du prix de vente) (cf bulletin de pré-inscription en fin de document) afin de couvrir les arrhes / acomptes versés au gîte (Chèque encaissé immédiatement).

Le solde (**126.00 €**), accompagné éventuellement d'un chèque distinct correspondant aux primes des assurances facultatives, sera à régler au moment de votre inscription définitive. **Votre chèque du solde sera déposé en banque quelques jours avant le séjour.**

Comité bénéficiaire de l'Agrément Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° AG 075 03 0002
Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.

Pour réaliser ce séjour, le Club proposera aux pré- inscrits un Bulletin d'Inscription définitive.
Votre inscription deviendra définitive après renvoi sous *8 jours* :

- 1/ Des 2 bulletins d'inscription (exemplaires « association » et « participant »), signés, avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».
- 2/ Du chèque de complément (**126 €**), joint à ces 2 documents (*pas d'envoi séparé*).
- 3/ Du document d'adhésion aux assurances facultatives (annulation/interruption du séjour et bagages) signé, et ceci même si vous n'y souscrivez pas : c'est une disposition légale.

Attention : l'effectif déclaré au gîte sera basé sur celui des pré-inscrits : merci donc de ne vous pré-inscrire **que si vous êtes certain-e de venir au séjour.**

Merci de bien respecter ces procédures : vous respecterez la loi sur l'organisation des séjours ainsi que les règles de l'hébergeur, vous faciliterez le travail de gestion des bénévoles du club, et éviterez les erreurs.

Ces règlements devront être effectués par chèque(s) à l'ordre de « **CRPC Pieds Agiles** », ou par virements au compte du club au CIC Livry-Gargan.

■ CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Hors mise en jeu des assurances facultatives éventuellement souscrites, une somme de 15 € (décision de l'Assemblée Générale) restera acquise au club (même si le désistant est remplacé), voire plus si le gîte nous retient davantage (selon les termes de notre Règlement Intérieur et du contrat signé avec le gîte).

En cas de défection de dernière heure de votre part, vous risquez de devoir payer l'intégralité du séjour. Nous vous recommandons donc de bien lire les conditions de mise en jeu des garanties d'assurance afin d'apprécier si vous devez ou non y souscrire.

Important : mise en jeu éventuelle des assurances facultatives : il est impératif de déclarer à l'assurance l'événement générateur dans les cinq jours ouvrés. Pour cela vous devrez remplir sans tarder le formulaire de déclaration de sinistre qui vous sera retourné en même temps que votre bulletin d'inscription « Participants ». Pour tout renseignement, prendre contact avec Françoise Denis.

■ RECOMMANDATIONS

Au-delà de l'équipement de base habituel du randonneur (à vérifier avant de partir), pensez à vos médicaments personnels (avec les ordonnances), protections efficaces contre la pluie et le vent, canne(s) de marche, etc., en fonction des prévisions météorologiques (site : meteofrance.com, site officiel de Météo France).

Vous devrez emporter avec vous :

- votre carte d'identité
- votre licence-assurance (saison 2023-2024)
- votre carte Vitale et éventuellement de mutuelle / Complémentaire Santé
- des masques pour 4 jours, et un flacon de solution hydro-alcoolique (l'animateur aura celui du club, et quelques masques)

Personne à contacter pour tout renseignement :

Daniel Cuillier

06 09 69 78 27

daniel.cuillier@sfr.fr

Comité bénéficiaire de l'Agrément Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° AG 075 03 0002
Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67
Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.
Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.



Bulletin de **pré-inscription**
Séjour autour de Blois, du Vendredi 26 au Lundi 29 Avril 2024

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphones : _____

e-mail : _____

Le cas échéant, régime alimentaire particulier :

Bulletin de pré-inscription à retourner **PAR RETOUR DE COURRIER et au plus tard le 29 février 2024**
avec un chèque de **54.00 € (A l'ordre des Pieds Agiles)**

à Françoise Denis, 32 rue de Sevran – 93410 Vaujours

Rappel : les pré-inscriptions (accompagnées du règlement par chèque) sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. En cas de limitation de places par le gîte, il sera constitué une liste d'attente pour les remplacements en cas de défections.

PJ: Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme